

CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE,
Tribune VILLE ET SOCIETE

Compte Rendu du déjeuner-débat du 9 avril 2008.

L'UNIVERSITE, MOTEUR DU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE -: LE CAS DE LOUVAIN-LA-NEUVE ET DE LOUVAIN EN WOLUWE.

- **Philippe BARRAS**, Directeur, coordinateur du développement urbain et régional à l'UCL et
- **André De HERDE**, Président de la Société Wallonne du Logement, auteur du « Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques », Paris 2007.

INTRODUCTION

La hausse du coût des carburants fossiles a entraîné un intérêt accru pour des formes urbaines économes en énergie et l'usage de technologies constructives utilisatrices d'énergies alternatives.

Ces considérations, en particulier la construction dense, ont été au cœur des projets d'expansion universitaire dès leurs premières étapes et sont présentes dans tous les projets en cours à Louvain-la-Neuve (LLN) et à Woluwe (LEW): Extensions de la gare, Musée de Louvain-la-Neuve, Musée Hergé, extensions facultaires, développements résidentiels autour du lac, constructions résidentielles dans les nouveaux quartiers, centre commercial, etc.

Ces développements ont été présentés, avec illustrations, par Philippe Barras.

En outre les technologies bioclimatiques mises en œuvre dès les années 70' à LLN par le Prof. André De Herde, notamment dans la maison Pléiade, sont aujourd'hui adoptées par les autorités à l'échelle de toute la Région.

EXPOSES.

Philippe BARRAS rend hommage aux deux membres du Groupe Urbanisme Architecture, auteur de projet du Plan directeur de LLN, présents à ce déjeuner, à savoir Pierre Laconte et Jean-Pierre Blondel, qui furent avec Raymond Lemaire, les pionniers du développement de l'UCL à Louvain-la-Neuve, sous la houlette de Michel Woitrin, absent pour raisons de santé. Jean Rémy et André Mertens, invités mais empêchés, furent également cités.

L'exposé, illustré par de nombreux plans, vues aériennes et photos (voir ANNEXE), retrace la philosophie du projet (créer des liens) et les choix urbanistiques :

- mixité entre bâtiments académiques et résidentiels,
- dimension humaine (capacité prévue pour 50.000 habitants réduite à 28.000),
- logements étudiants communautaires,
- respect du relief,
- économies d'énergie par la continuité du bâti et le chauffage urbain,
- dalle piétonne, voiries automobiles et parking en sous-sol,
- le style LLN (briques).

Il décrit l'ampleur de LLN aujourd'hui qui comprend, outre les bâtiments académiques et administratifs, les logements des étudiants (125 nationalités) et des résidents permanents (20.000 résidents), le centre sportif, les théâtres, le musée, une grande Aula polyvalente et un centre commercial. Les projets de développement du site sont nombreux : achever la dalle, construction de plusieurs centaines de logements étudiants, d'une polyclinique,

réaménagement de jardins (projet Jardin La Source), réalisation du Musée Hergé et du nouveau Musée de LLN, aménagement des abords du lac, installation d'un hôtel et d'une résidence-services, réaménagement de la salle du théâtre Jean Vilar, création de nouveaux quartiers (Baraque, Bruyères) et d'un parking relais RER, révision du Plan de secteur pour la zone située entre la N 4 et la E 411.

Quant au **site de Louvain-en Woluwe**, s'étendant sur 52 ha (en grande partie don du Notaire Morenne à l'UCL), fréquenté par 27.000 personnes, les projets de développement y sont également nombreux : extension du parking Esplanade des Cliniques St Luc, implantation de l'ECAM sur le site, construction de logements étudiants, zone résidentielle ...

André De HERDE, ancien Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées UCL, précise le **concept d'architecture durable** en soulignant les 4 caractéristiques:

1. - Tirer parti des avantages du contexte (climatique, paysager, hydraulique et socio-économique),
2. - Se protéger des aspects négatifs du contexte (bruit, insécurité, risques d'inondation...),
3. - Apporter quelque chose de nouveau à la qualité du lieu (éventuellement en démolissant des constructions existantes) et
4. - Limiter l'apport futur de nuisances.

A Louvain-la-Neuve, les éléments spécifiques de l'architecture durable se situent dans les domaines suivants :

1. - Au niveau du programme : transversalité des fonctions (académiques et autres), des générations (toutes les classes d'âge), de la population (universitaire et non universitaire) ; réalité d'un espace public de rencontres (pas seulement un espace commercial) et d'une ville autonome (tout y est proche) ; aménagements appropriés pour les personnes à mobilité réduite ; ENCOURAGEMENT DES CONTACTS INFORMELS
2. - Au niveau de l'énergie : constructions regroupées et proximité des transports en communs. Toutefois les bâtiments individuels sont peu économes en énergie car mal isolés, sauf les dernières constructions (Faculté de psychologie) ;
- 3 - Au niveau de l'eau : infiltration de l'eau de ruissellement dans le sol, double réseau d'égouts, création du lac, approvisionnement en eau potable par captage direct;
4. - Aux niveaux des espaces verts, des déchets, de la végétation (biodiversité planifiée s'ajoutant au maintien en l'état du Bois de Lauzelle), de l'environnement et des limites privé/public.

En conclusion, LLN est une ville de qualité, sans toutefois comporter des édifices d'avant-garde (comme la Mémé de Lucien Kroll à LEW) ni d'une architecture monumentale (comme le Sart Tilmant à Liège).

DEBAT.

Le débat aborda notamment les questions du vieillissement des bâtiments sur les sites universitaires, de leur entretien, de la satisfaction des habitants (existence d'une Association des habitants, organisée par quartiers, y compris le centre ville de LLN), de la jurisprudence concernant la limitation de la vente des terrains à LLN à des usages universitaires (loi du 24/7/69), nécessitant l'aliénation par emphytéose au lieu de vente. On souligna également la réussite du transfert de l'UCL à LLN, favorisée par un contexte social favorable et le laxisme budgétaire du gouvernement avant 1974. Le Recteur Jaumotte fit remarquer le coup d'éclat de l'UCL relevant à la fois de la Région wallonne et de la Communauté française, l'ULB

relevant de la seule Région Bruxelloise et de la Communauté française. D'autres questions portèrent sur l'architecture durable, ses dangers de minéralisation, les exigences en matière d'environnement et d'isolation, ainsi que sur le chauffage urbain et la capacité du lac. La question de l'accès médiocre de LLN via les transports en commun (absence de lignes de chemin de fer directes rapides) fut également évoquée : le futur RER pourrait en partie remédier à ce problème crucial de mobilité. Le Baron Jean Peterbroeck, mécène providentiel pour la construction du nouveau Musée de Louvain-la-Neuve, fit part du sens de son geste en mémoire de son fils perdu et en reconnaissance pour la formation reçue à l'UCL, à l'exemple des alumni des universités américaines dont il a également suivi les cours. Toutefois, il souligne que son intervention financière doit encore être complétée par celle d'autres mécènes pour permettre la réalisation de ce nouveau musée qui, aujourd'hui, fait l'objet d'un concours d'architecture, démarche qui mérite d'être soulignée, malgré certaines critiques fondées sur ses modalités.

Prof. Thérèse Tulkens

Illustrations accessibles sur

www.ffue.org

ANNEXE : Illustration de l'exposé Philippe Barras